

La première dynastie comtale¹ :

Les Joigny du XIe au début du XIVe siècles

On peut dire que le Joigny que nous connaissons, naît, vers l'an 1000, d'une bourgade, qui s'installe sur les pentes de la cuesta du Pays d'Othe, au pied du château construit par Raynard le Petit Vieux, comte de Sens après en avoir chassé des moines dépendant de l'abbaye Sainte-Marie de la Porte. Joigny devient chef-lieu d'un comté moins d'un siècle plus tard et le comte de Joigny est aussitôt fait premier pair de l'important comté de Champagne ; cette qualité ou particularité peut faire penser que le comté de Joigny ait pu naître de tractations entre le roi de France, qui possédait alors le comté de Sens, et le comte de Champagne, aussi comte de Blois², et qu'il fut attribué à une famille importante issue des barons de Charlemagne.

La première dynastie comtale, brillante, dure trois siècles³.

Elle s'allie aux plus grands du royaume, accédant à des charges ou des positions de premier rang

Nous ne connaissons les tout premiers comtes que par les chartes, contrats, édits, cessions, tous actes authentiques ; mais les filiations ne sont pas toujours franchement établies et les numéros qui leur sont attribués ne sont pas garantis jusqu'à Renard IV, père de Guillaume 1^{er}, encore qu'il y ait souvent des contestations.

Geoffroy en est le premier comte certain. Il épouse la fille de Josselin de Courtenay en 1075 et fonde le prieuré Notre-Dame en 1080. L'acte de fondation mentionne parmi les témoins Gilduin, vicomte de Joigny⁴.

Renard II (?), son fils, lui succède en 1083, mais il est nommé « *filis du comte Geoffroy* », il ne l'est donc pas encore lui-même, car probablement trop jeune. En 1100, il est témoin du comte Hugues de Troyes et l'accompagne en Palestine à la suite de la première croisade de 1104 à 1108.

L'un des comtes de Joigny serait parti en croisade avec Godefroy de Bouillon ; c'est probablement lui, car Godefroy part en 1096 et meurt en

¹ Université pour Tous de Bourgogne (UTJ). *Histoire de Joigny* par Bernard Fleury. Cours n° 4

² Etienne MEUNIER. Les origines du comté de Joigny. L'Echo de Joigny n° 58.

³ Edouard de SAINT-PHALLE, *La première dynastie des comtes de Joigny, actes du colloque « Autour du comté de Joigny »*, SGY, 1990.

⁴ Notons qu'un quartier de Joigny est nommé Bourg-le-Vicomte et qu'une rue et une ruelle portent encore ce nom. Les vicomtes étaient alors nommés par le comte pour le suppléer en cas d'absence ou autres empêchements. Geoffroy meurt jeune

Palestine en 1100, un an après avoir été nommé « *avoué du Saint-Sépulcre* »

Renard III serait le fondateur de l'abbaye des Echarlis (Villefranche Saint-Phalle) vers 1120.

En 1138, il assure une rente de 15 livres à la commanderie hospitalière Saint-Thomas « *à prendre sur son péage* ».

Il est enterré dans l'église du prieuré Sainte-Marie, qui sera, un peu plus tard, appelé « Notre-Dame », (Saint-André actuelle).

Renard IV est comte en 1152. Il épouse un an après Adèle (ou Aelis) de Nevers, cousine germaine de la reine Adèle, mère de Philippe-Auguste et des comtes Henri de Champagne et Thibault de Blois. C'est probablement son tombeau qui a été ramené de Dilo à Saint-Jean de Joigny ; les pieds de la gisante reposent sur un chien couché, symbole de la fidélité ; sur le côté visible du tombeau on peut voir l'effigie de ses quatre enfants : Agnès, Hélissent, Guillaume 1^{er}, qui va suivre, et Gaucher, seigneur de Châteaurenard, lui-même relativement puissant et riche (Il est un temps sénéchal de Nevers. Il est le suzerain de Robert de Courtenay, dont le fils Pierre épouse la fille de Gaucher). NB : La famille de Courtenay deviendra importante quand Louis VII le Jeune prendra possession de la terre et en attribuera la seigneurie à son frère Pierre
Renard IV est désigné protecteur de l'abbaye de Dilo en 1164. Il est assisté dans les actes administratifs par deux vicomtes Isnard en 1163 et Hilduin en 1175.



Ce haut-relief de grande qualité orne le tombeau d'Aélis du côté de la tête. C'est le symbole de l'insouciance tiré de la légende de Josaphat et Barlaam.

Guillaume 1^{er} est comte de 1177 à 1221.

Il épouse Adèle, fille aînée de Pierre de Courtenay, frère du roi Louis VII le jeune, fondateur de Villeneuve-le-Roi (Sur-Yonne). Ils se sépareront six ans plus tard pour cause de parenté !

Est-elle la jolie comtesse de la chanson de geste Guillaume le Maréchal lors du tournoi de Joigny (Entre 1180 et 1190), ou bien est-ce sa belle-mère ?

En 1190, il part pour la troisième croisade avec Philippe-Auguste ; pendant ce temps, son comté est administré par son frère Gaucher, seigneur de Châteaurenard.

En 1192, il est témoin du mariage d'Henri II de Champagne, qui meurt accidentellement à Acre en 1197.

En 1198, lors du mariage de Thibaut IV, il est témoin du douaire de Blanche de Navarre.

C'est en 1209 qu'il fonde le prieuré grandmontain de l'Enfourchure⁵ En 1214, il est mobilisé dans le contingent champenois de la comtesse Blanche par Philippe-Auguste pour la bataille de Bouvines.

En 1216, il est l'un des 12 barons appelés au tribunal du roi (A cette occasion, certains en font un pair de France) pour juger de la légitimité de Thibault IV et de Philippine (Fille d'Henri II), épouse d'Erard de Brienne qui, revendiquait la Champagne selon le droit féodal. Philippine fut déclarée illégitime !

Il se porte aussi caution de la fidélité d'Henri de Sully, seigneur de Bontin, envers Philippe-Auguste.

Le 15 février 1221, il meurt et est inhumé à Notre-Dame (Sainte-Marie) de Joigny, puis finalement à l'abbaye de Dilo selon ses vœux exprimés dès 1179.

Pierre 1^{er}, fils de Guillaume et de sa première femme Adèle, lui succède en 1221 et fait hommage de son château de Coulanges-la-Vineuse, tenu par son demi-frère Guillaume, au comte d'Auxerre et du comté de Joigny à sa suzeraine la comtesse Blanche le 6 janvier 1222. Il meurt peu après.

Guillaume II, son frère, fils de Béatrix, deuxième épouse de Guillaume 1^{er}, lui succède. Du vivant de son père, il avait participé à la croisade des Albigeois.

En 1239, il prend part à la croisade en Terre sainte avec Thibault de Champagne et n'en revient probablement pas, car on n'en entend plus parler. Il avait accordé en 1221 remise de la moitié de la mainmorte (les avoirs des sujets deviennent propriété du seigneur à son décès ; ils ne sont pas transmissibles à sa descendance) aux habitants de Joigny, puis remise totale en 1238 avant de partir en croisade.

⁵ J-L DAUPHIN, *La dernière arche*, Etudes Villeneuviennes.

Guillaume III est comte de 1240 à 1270.

A son avènement, il est mineur, car le comté est administré par Hugues de Saint-Vérain.

Il épouse Agnès de Châteauvillain en 1248.

La même année, il part en croisade avec Louis IX (Saint Louis), qui lui témoignait son amitié selon son historien, le sire de Joinville, et lui aurait remis une épine de la Sainte Couronne (Elle aurait été pieusement conservée, dans l'église Saint-Jean, jusqu'à la Révolution durant laquelle elle disparut). Guillaume ne revient des Lieux saints qu'en 1254. Son épouse Agnès est morte.

En 1257, il épouse Isabelle de Mello ; celle-ci fonde la Chartreuse de Valprofonde à Béon en 1301 ; elle meurt l'année suivante.

Jean 1^{er} est comte de 1271 à 1283.

Il épouse Marie de Mercoeur, fille du Connétable de France.

Il meurt pris dans un guet-apens en Italie ; à la suite des funestes Vêpres Siciliennes, il répondait à l'appel de Marguerite de Bourgogne, comtesse de Tonnerre, épouse de Charles d'Anjou, le frère de Saint-Louis devenu roi de Naples et de Sicile.

Jean II est mineur quand il devient comte en 1283 « *sous la garde noble de sa mère* ».

En effet, c'est Marie de Mercoeur, sa mère qui « *donne, le 18 novembre 1295, son consentement aux trois ambassadeurs envoyés par Philippe le Bel à Eric III, roi de Norvège, pour arranger le mariage de son frère Haakon avec Isabelle de Joigny, sa fille* »⁶.

De même, en mars 1297, Philippe le Bel « *notifie les conventions conclues entre Marie de Mercoeur, comtesse de Joigny, et Gautier V, comte de Brienne, pour le mariage de Jean, fils de ladite Marie, avec Agnès, sœur dudit Gautier* ».

Le 20 janvier 1301, Jean II, assisté de son épouse, Agnès de Brienne, octroie les franchises totales aux Joviniens moyennant 4850 livres tournois, « *sous réserve des droits des comtesses douairières Isabelle de Mello, sa grand-mère et Marie de Mercoeur sa mère* ». C'est lui aussi qui vend aux bourgeois de Joigny une grande partie de ses bois de la Forêt d'Othe dans les mêmes moments.

L'administration municipale bourgeoise est alors créée.

En 1302, à la mort de sa grand-mère, Isabelle de Mello, il donne aux Chartreux de Valprofonde de Béon une chartre d'amortissement des biens qu'elle leur avait laissés.

⁶ Elle est encore très jeune et mourra trois ans après sans descendance ! Sans doute n'était-elle pas pubère ? Son tombeau existe encore dans une petite église au sud d'Oslo

Le 10 juillet 1302, il est convoqué pour l' « *Ost de Flandres* » ; le 15 août, il est à Arras et a dû participer à la bataille de Courtrai.

Le comte de Joigny commande les troupes du comte de Champagne et, ipso facto, celles du roi pendant les guerres des Flandres ; à Paques 1304, il reçoit notamment une « *convocation urgente* », ainsi que son oncle Guillaume, seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille ; ils participent ainsi à la bataille de Mons-en-Pevelle.

Le 24 novembre 1314, 5 jours avant la mort de Philippe le Bel, il fait partie de la « *Ligue des nobles* » qui s'élève contre les excès des prélèvements fiscaux du roi⁷.

En 1320, le roi, Philippe V le Long, souhaitant agrandir son domaine personnel de la région de Montargis, propose au comte Jean, qui accepte, l'échange de la châtelainie de Châteaurenard contre les terres comprenant Malay-le-Grand, Villechétive, Dixmont et Armeau, étendant ainsi le comté de Joigny au nord jusqu'à la Vanne en le réduisant moins sensiblement à l'ouest.

Il décède le 25 octobre 1324.

Sa veuve Agnès vit encore en 1330, car elle apparaît dans les chartes de fondation de l'hôpital de tous les Saints créé par leur fille unique Jeanne.

Robert, frère de Jean II, était titulaire de l'évêché de Chartres ; il est enterré dans l'église Saint-André, ancienne église du prieuré Notre-Dame fondé en 1080 par Geoffroy premier ou deuxième comte de Joigny.

La comtesse Jeanne, dernière de la lignée, en épousant Charles de Valois, devient la belle-sœur du Roi, Philippe VI de Valois ; elle n'a pas d'enfant après quatre ans de mariage et se confond en piété.

Elle fonde en 1330 « *l'hôpital de tous les Saints* ».

Jeanne meurt en 1336 sans postérité et le comté revient alors à son cousin **Simon de Sainte-Croix**, neveu et héritier de Guillaume de Joigny, grand oncle de Jeanne. Après avoir fait hommage au roi du comté de Joigny, il échange celui-ci contre des terres champenoises avec la famille de Noyers.

Ainsi prend fin la première dynastie comtale de Joigny, dont la ligne de conduite fut la fidélité au suzerain le comte de Champagne, roi de Navarre, puis le roi de France après le mariage de Jeanne de Navarre avec Philippe le Bel. Notons la qualité de leurs alliances qui dénotent, entre autres, une richesse certaine ; ils habitent le château de Joigny (Ce qui ne sera pas toujours le cas par la suite). Ils se font assister par des vicomtes ; ce qui ne perdurera pas avec les dynasties suivantes.

⁷ Les 3 fils de Philippe le Bel : Louis X Le Hutin, roi de 1314 à 1316, Philippe V Le Long de 1316 à 1322, Charles IV de 1322 à 1328 seront « les rois maudits » de Maurice Druon – Allusion à la malédiction proférée par Jacques de Molay, grand maître des Templiers, avant de monter au bûcher

Avec les « Joigny », la ville connaît un essor et une prospérité remarquable ; elle est alors dotée, en trois ou quatre étapes, d'une enceinte de murailles fortifiées, encore matérialisée par la configuration actuelle de la vieille ville. On peut dire que dès la fin du XIII^e siècle la ville a la physionomie qu'elle conserve jusqu'au XVIII^e, lorsque les murs sud et la porte du pont sont détruits pour créer le quai Saint-Nicolas, qui deviendra Quai de Paris et enfin Leclerc et au XIX^e lorsque les murs d'enceinte sont démolis à l'exception de ceux de la Guimbarde. Pour l'époque, c'est une ville d'importance dont la population devait déjà avoisiner les 4 à 5000 habitants.

C'est cette dynastie qui fonde les institutions religieuses, le Prieuré Notre-Dame, le Prieuré de l'Enfourchure, la Chartreuse de Valprofonde de Béon; ils sont en outre les protecteurs de l'abbaye de Dilo, de celle des Echarlis.

Ils favoriseront aussi les commanderies La Madeleine, la templière, et Saint-Thomas, l'hospitalière.

L'hôtel-Dieu Saint-Antoine est fondé conjointement par le comte et les bourgeois de Joigny en même temps que la maladrerie Saint-Jacques dès le XII^e siècle.

L'hôtel-Dieu Notre-dame est fondé par Etienne Porcher, sergent d'armes de Charles V, vers 1364 lorsqu'il est anobli.

La comtesse Jeanne fonde l'hôpital de Tous le Saints en 1330.

Le prieuré Notre-Dame de Joigny⁸

En 1080, le comte de Joigny, Geoffroy, signe, dans sa « villa » de Cézy (Par « villa », il faut entendre les bâtiments d'un domaine agricole, dans l'esprit gallo-romain : domus), une charte aux termes de laquelle il « *concède à Dieu, à sa Très Sainte Mère et aux moines de la Charité, l'église de Sainte Marie située en dehors du château de Joigny* ». A cette donation, il ajoute celle de l'église paroissiale Saint-Jean et des chapelles de Saint-Thibaut et de Saint-Martin.

Il « *se dépouille en faveur des moines* », de ses revenus, « *de tous ses revenus* » selon la charte, notamment de ses dîmes ainsi que des droits sur les baptêmes et les sépultures, qu'il prélevait indûment d'ailleurs car réservés à l'église.

Il cède au monastère ses droits de basse et moyenne justice, pour « *connaître du contentieux né dans l'enclos du moutier* » (D'après Tarbé : « *Le Prieur a toute justice en causes, civiles dans l'enclos du Prieuré, et la moyenne et la basse en matière criminelle. Le seigneur comte a le droit de faire tenir des plaids provisionnels par forme d'assises, dans le cloître, le jour de Saint-Laurent : le Sacristain ou Prieur Claustral doit ce même jour faire servir une collation aux officiers du comte, sous peine de saisie de son temporel. Le Prieuré Claustral, ou Sacristie, est réuni au Collège de Cluny à Paris* ». (Almanach de Sens, 1782, sous la rubrique « Joigny »)

Il déclare agir ainsi « *en vue de se rapprocher de l'état de perfection, récompense de ceux qui abandonnent le monde pour suivre le Christ* ».

Enfin, il souhaite que la fête de Sainte Foi soit célébrée chaque année dans le nouvel établissement (Sainte Foi très vénérée alors, le fut particulièrement par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle dans l'abbaye contemporaine de sainte Foi de Conques en Rouergue).

La fondation du Prieuré

On connaît le comte Geoffroy, d'abord par deux épitaphes gravées sur son tombeau jadis conservé dans l'église priorale, transmises par Davier, toujours en quête de sources susceptibles de servir à « *l'histoire de Joigny* » ; il les avait copiées sur place.

La première, en français, est ainsi libellée :

« *Ci-gist Geoffroy, jadis comte de Joigny, fondateur de céans, qui mourut environ l'an 1080* ».

La seconde, en vers latins, se traduit ainsi :

« *En mon vivant, j'étais le fondateur de ce monastère ; mort, je gis ici. Si tu demandes mon nom, je suis Geoffroy, de la famille des comtes de Joigny, comte moi-même. J'ai sacrifié la richesse à la piété, car j'étais pieux. A quoi sert l'homme de s'attacher entièrement au monde dès lors que le trépas l'attend...»*

Selon le nécrologe du prieuré consulté par Davier, le comte Geoffroy mourut le 25 janvier 1081.

⁸ Maurice VALÉRY-RADOT, *le Prieuré Notre-Dame*, Echo de Joigny n° 40

Il résulte cependant de l'examen des épitaphes que ce pieux personnage était issu de la récente maison comtale de Joigny, mais qu'il n'en était pas le fondateur ; cependant nous n'avons pas de traces écrites antérieures. En 1080, c'est le quatrième abbé, saint Hugues, qui gouverne Cluny et désigne le premier prieur de Notre-Dame de Joigny.

La fondation du prieuré clunisien de Joigny est contemporaine de beaucoup d'autres et notamment de celle d'un voisin, Saint-Cydroine.

C'est un succès pour le comte Geoffroy d'apprendre que l'abbé de Cluny accède à sa demande, qui n'était pas acquise d'avance.

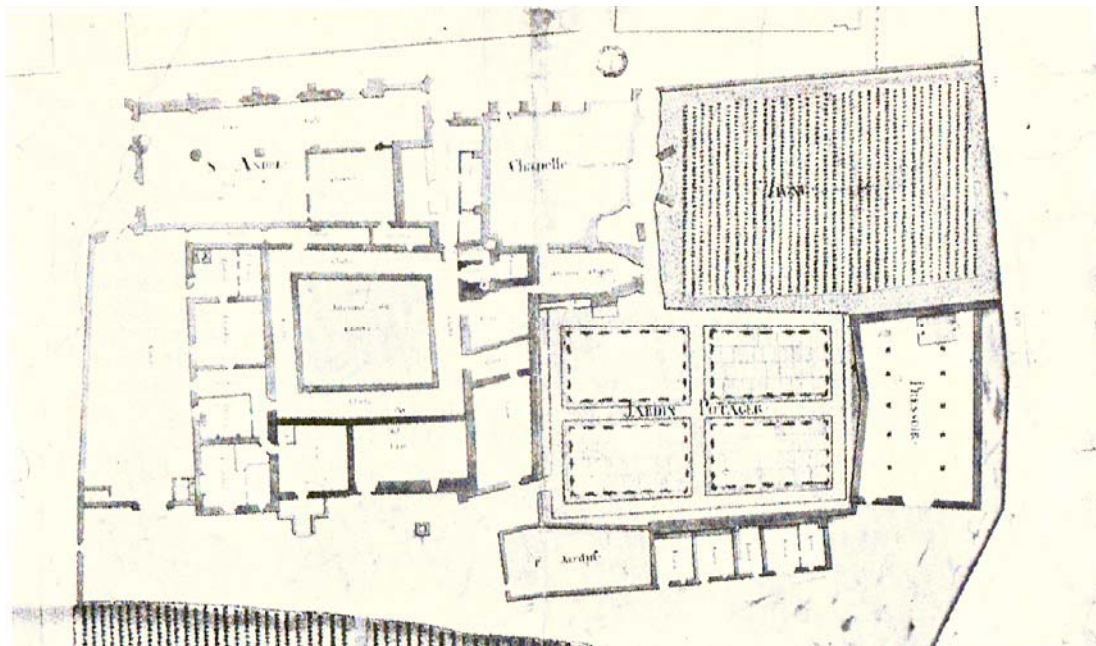
Les premiers bénédictins qui s'installent à Joigny proviennent du prieuré de la Charité-sur-Loire créé en 1056 et rendu déjà célèbre par l'administration remarquable de son premier prieur Gérard.

Gérard, prieur de Joigny, reste prieur de la Charité où il meurt en 1087.

L'installation du monastère et des habitations des manouvriers du Prieuré.

Le plan des archives départementales (Q. 348 bis), qui suit, permet la localisation des différentes parties du prieuré : le cloître, le long de l'église Saint-André, la chapelle dans son prolongement et les jardins avec les grandes pièces de vignes qui étaient en plein Joigny, la plus grande, le long de la Guimbarde, descendait jusqu'à la rivière. Tout le quartier situé au nord de la rue des Moines et à l'est de la rue Notre-Dame était consacré aux ouvriers de la vigne notamment.

Ce plan a probablement été réalisé au moment de la vente du Prieuré comme bien national.



Histoire du Prieuré Notre-Dame

Geoffroy décédé peu après la fondation, Renard confirme les intentions de son père *«publiquement au château de Joigny »* au mois de janvier 1082.

La confirmation de 1085, plus solennelle, est déclarée dans la salle capitulaire du nouveau prieuré. *« Moi, Rainard, je confirme de nouveau ces dons dans la main du seigneur Hugues, abbé de Cluny, en présence du seigneur Richer, archevêque de Sens, qui procède à la dédicace de l'église de Sainte-Marie de Joigny devant les soldats et le peuple ».*

Le 14 septembre 1085, en la fête de la Sainte-Croix, Richer, archevêque de Sens, consacre l'église du monastère *« coram comite, militibus et populo »* (devant le comte, les soldats et le peuple). Il avait fallu moins de quatre ans pour construire le nouvel établissement, église comprise. C'était un tour de force

« Cette église, écrit Tarbé dans l'Almanach de Sens, 1782, rubrique « Joigny », était alors hors l'enceinte des murs de la ville, qu'on fut obligé de reculer, lorsque les habitants de Joigny-la-ville, faubourg qui était à l'orient du château et les autres habitants de la campagne se réfugièrent successivement à Joigny à cause de la guerre qui s'était élevée entre Louis VI et Thibault II, comte de Champagne. On fut obligé d'agrandir la ville, de l'entourer de murs élevés, de profonds fossés et de plusieurs tours pour sa défense ainsi que d'y construire de nouvelles portes ».

A la fin du XII^e siècle, on érigea deux nouvelles paroisses pour les religieux du prieuré déjà chargés de celle de Saint-Jean. Les prieurs bénédictins de Joigny établirent dans les trois paroisses des vicaires perpétuels qui, moyennant une portion congrue, *«portèrent le poids du jour et se chargèrent du soin du troupeau ».*

Le prieuré n'est pas d'une grande vitalité

Le 17 mars 1564, le prieuré est inspecté par un visiteur de l'ordre de Cluny, dom Florent Legendre. La communauté est alors composée de trois religieux de chœur dont le prieur des Brosses (+ 1566). A cet effectif trop restreint pour permettre une vie régulière au sens de la règle de Saint-Benoît, il convient d'ajouter un oblat (jeune frère convers). Le visiteur constate des désordres graves dans la toiture ainsi que l'état déplorable des vitraux. Il ordonne une remise en ordre immédiate.

La fin du XVI^e siècle fut particulièrement néfaste pour l'église priorale dont la tour centrale, écroulée en 1596, ne sera jamais reconstruite.

Dom Allen, successeur de dom Gaillard (+ 1576) reste le prieur le plus connu par les nombreux procès qu'il intenta dans le but de percevoir la dîme, qui rentrait difficilement, sans oublier le contentieux permanent avec les curés (enterrements, préséances). Le procès le plus important peut-être est celui qu'il fit au commandeur de La Madeleine Saint Thomas. Son tour de force : Dom Claude Allen, créancier du comte, fait opposition à l'adjudication du comté, qui est retardée ; avec les autres créanciers du comte de Joigny, il fait saisir le comté.

Ce retard mécontente le cardinal de Gondi désireux d'acquérir le comté et qui, en définitive, l'achètera quelques années plus tard.

Le prieuré est donné en commende

Quelques grandes familles de l'Ancien Régime, telles les Maupéou ou les Dreux eurent la bonne fortune de bénéficier d'une rente annuelle de 3000 livres au détriment du prieuré qui, sur le plan spirituel, s'étiolo lentement. A la fin du XVII^e siècle, le prieur commendataire était Joachim Dreux, conseiller au Grand Conseil, chanoine de Notre-Dame de Paris et docteur en Sorbonne.

A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'opinion devient hostile à l'ordre monastique en lui reprochant « décadence, inutilité, richesse ».

Cette trilogie constituera d'ailleurs l'essentiel des motifs du décret de la Constituante qui détruit le 13 février 1790 l'ordre monastique. Ce décret collait parfaitement à la réalité à Joigny dont le prieuré, vide de religieux en 1791, ne possédait plus qu'un prieur... commendataire.

« En prononçant autoritairement sa dissolution, la Constituante ne frappait pas une institution vivante. Elle enterrait un mort » (Maurice Valéry-Radot, Ibidem)

Rappelons, in fine, que la nationalisation des biens du clergé (Biens Nationaux), demandée par Talleyrand dès le 2 novembre 1789 fut paraphée par le roi Louis XVI sans grande difficulté ; ils servirent à gager les assignats (8 octobre 1790).

Remarque finale :

Cette étude sommaire donne une image plutôt négative du prieuré, car elle ne repose que sur des sources fragmentaires composées essentiellement d'actes notariés, de pièces de procédure, de décisions de justice, d'extraits du nécrologe. Le prieuré ne nous apparaît qu'à travers le prisme d'intérêts matériels, parfois sordides, sources de chicanes. Il est probable – nous l'espérons, que son action spirituelle et sociale, qui n'était pas écrite, sauf peut-être dans des comptes non parvenus, était à la hauteur de l'ardeur que les prieurs mettaient à défendre leurs ressources. Bien que médiocre le sort du prieuré est assez exemplaire des petits établissements religieux qui ne bénéficiaient plus de l'enthousiasme fondateur moyenâgeux.

Ci-dessous copie d'un devis pour réparations qui montre que l'église primitive a été coupée en deux, la chapelle Saint-Laurent étant créée dans l'ancien cœur, ce que l'on voit assez bien sur le plan plus haut.

Devis estimatif

Des Reparations a faire au Rievre
De Notre Dame de Joigny et ses dependances

1760

Article premier

Concernant les Reparations de l'Eglise
et Chapelle de Notre Dame.

1. Les deux Tambours et arcades de la Baie
De la porte qui communique de l'Eglise a la
Chapelle de St. Laurent seront refaits a neuf en
pierres de tailles dans leurs epaisseurs de vingt
pouces comme ils sont actuellement, et dans le
pourtour qui est de seize pieds, les pieds droits
tant des pilliers a plains et clavaux des arcades
seront purpins de deux long et auront Neuf et dix
pouces de lit et les lancys quinze pouces de quivras
au dessus d'icelle dans la ~~seconde arcade~~, il sera
mis dans le pied de la seconde arcade deux pieds
de pierres de tailles de chaque côté. les autres pierres
attendantes seront regrés avec mortier de chaux et
sables. estimé tant pour fournitures, mains d'ouvres:

l'haboudé et clairément la somme de soixante Neuf
livres.

69